



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 33 - NOVEMBRE 2006

Rue de Montataire

*Inauguration
de la rue de Montataire
à Finsterwalde*

Notre ville

Sommaire

Notre ville : les groupes de travail	3
Septembre-Octobre à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Débat : la dignité ouvrière	7
L'action municipale pour l'emploi	8 et 9
L'OPAH	10
Voyage à Finsterwalde	11
Forum des associations	12
Tribune libre	13
Portrait : Susan Scholtz	14
Etat-civil, brèves	15



Réception des nouveaux habitants

Le maire accompagne les nouveaux habitants qui ont visité la ville et notamment les nouvelles installations du multi-accueil



Notre couverture :

Inauguration officielle à Finsterwalde de la rue de Montataire avec les maires des deux villes et la population

Vivre ! - N° 33 - Novembre 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

www.mairie-montataire.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants

Comme chaque année, les nouveaux habitants de notre ville ont pu découvrir la commune par une visite en car guidée par Monsieur le Maire.



Les gr de tra



Groupe de travail future cité

La ville associe la population à ses projets d'urbanisme à travers des groupes de travail associant élus, techniciens et habitants. Ainsi, tous, ces rencontres sont une occasion pour les habitants d'exprimer leur avis et d'échanger avec les élus et les techniciens pour tisser des liens avec leurs voisins. Nous vous remercions pour ces trois tenues de

Cité Louis Blanc

Conduite par Claude... Adjoint au Maire, la ville a rassemblé 12 habitants pour présenter un programme de logements prévue en deuxième trimestre 2006 sur les parcelles de jardin de la rue Lénine et la cité Louis Blanc. Avec huit maisons de deux étages, une terrasse et un jardin, les logements sont destinés à des familles dont les revenus dépassent le plafond de ressources pour bénéficier d'un logement HLM.

Les groupes de travail élus-citoyens



Groupe de travail future cité Jules Uhry

La ville associe la population à ses projets d'urbanisme avec des groupes de travail, réunissant élus, techniciens municipaux et habitants. Ouvertes à tous, ces rencontres sont l'occasion pour les citoyens d'exprimer leurs attentes, d'échanger avec les élus, de tisser des liens avec leurs voisins. Nous vous en présentons trois, tenues en septembre.

Cité Louis Blanc

Conduite par Claude Couallier, 1er adjoint au Maire, la première réunion a rassemblé 12 habitants. Elle a permis de présenter un programme de construction de logements prévue du début 2007 au deuxième trimestre 2008 et qui se situera sur les parcelles de jardin comprises entre la rue Lénine et la cité Louis Blanc. Avec huit maisons de ville comprenant une terrasse et un jardin privatif, ces logements sont destinés aux personnes dont les revenus dépassent de 30 % le plafond de ressources pour l'attribution d'un logement HLM. Chaque maison

disposant de deux places de stationnement, avec la proximité du parking du magasin Aldi, les emplacements pour garer son véhicule ne devraient pas manquer. Le 1er décembre prochain, les parcelles devront être libérées par les jardiniers.

Pour sécuriser l'accès à l'école maternelle, les habitants présents ont proposé d'utiliser la sente qui longe la clôture de l'école : cette idée sera soumise à l'avis de l'équipe éducative du groupe scolaire. Ils ont approuvé la proposition municipale de réaliser un parking entre l'école et la cité pour faciliter le stationnement aux heures d'entrée et de sortie d'élèves.

Afin d'élargir le trottoir, deux démolitions sont prévues : celle du café Le Gayan et celle de l'ancienne autre maison.

Future cité Jules Uhry

Pour la 9ème fois, ce groupe de travail, également piloté par Claude Couallier, s'est réuni avec 26 habitants. Le chantier de 41 logements sociaux construits par Oise Habitat, et 8 pavillons à loyers libres par la Foncière Logement, débutera prochainement. Présentée par le cabinet d'urbanisme Lacau, les partici-

pants ont validé la proposition d'un square en terrasse, avec une pergola plantée, qui serait accessible par la rue Etienne Duwes, la nouvelle placette de la rue Jules Uhry et la récente liaison vers le porche de la Cité Jean Biondi.

Réservé aux jeunes enfants avec des équipements visant à stimuler leur créativité, les aires de jeux seront clôturées et protégées des chiens comme l'ont souhaité les habitants présents. Les travaux devraient durer trois mois au cours de l'hiver 2007-2008. La prochaine réunion permettra de présenter des projets concernant l'éclairage et les plantations.

La sécurité routière

La deuxième réunion de ce groupe de travail animé par Joël Capet, adjoint au maire, a établi un bilan des derniers travaux entrepris en matière de sécurité routière. Deux «coussins berlinois» ont été posés rue Lesieur pour un coût de 5000 €. Le carrefour devant le collège Anatole France a été aménagé pour sécuriser les déplacements des élèves, suite au souci exprimé par les parents à l'origine d'une pétition. Certains riverains de la rue Dondeyne ont dit cependant être désormais gênés pour faire demi-tour à cet endroit. Ces travaux ont coûté 35000 €. M. Oualaouch, de l'auto-école Benko et M. Belfquih, du service municipal «Citoyenneté-prévention-médiation» ont recensé les intersections dangereuses de la ville et ont proposé des aménagements qui seront étudiés par les services techniques municipaux.

Des actions de prévention dans les écoles ont aussi été évoquées. L'opération «Pédibus» pourrait être relancée à l'école élémentaire Joliot-Curie voire élargie à une autre école ; l'entrée des parents à l'école élémentaire Jacques Decour a été modifiée. Des initiatives de communication sont également envisagées afin de sensibiliser les habitants.

Septembre-Octobre à Montataire



Forum santé handicap salle de la Libération avec la participation de nombreuses associations



Visite des chantiers des travaux de l'été 2006 avec les élus, ici les élus examinent les travaux effectués dans la côte des Marronniers



Réception d'accueil des nouveaux enseignants de Montataire au lycée André Malraux. Tous nos encouragements aux enseignants dans l'accomplissement de leur mission



Comédie musicale "Battements de cœur pour duo de cordes" au Palace, mise en scène de Jean-Luc Annaïse à l'occasion de la présentation de la saison culturelle



Beaucoup de bonne humeur au concours de boules organisé par la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie



Beaucoup de monde à l'ouverture de la saison culturelle 2006-2007 au Palace



10ème anniversaire de Montataire



Match de gala entre S Nanterre (pro b) salle M



Eglise Notre-Dame : s européennes du patrim



Charte d'escalier au 2 Oise-habitat, la chart l'organisme et les loca

L'édito du Maire

A votre écoute

Les rencontres publiques de quartier pour la préparation du budget municipal ont commencé. C'est un moment important qui jusqu'à la mi-décembre va permettre à la municipalité de recueillir vos avis pour mieux définir les orientations budgétaires de la ville. Notre volonté permanente est d'être au plus près de vos besoins. Si il s'agit de vous informer, il s'agit également d'examiner vos demandes, et en tenant compte de l'intérêt général, de les satisfaire lorsque cela est possible. La démocratie participative est une démarche qui nécessite la contribution de chacun, l'écoute, le dialogue et qui vise à associer le plus grand nombre d'entre vous à l'élaboration des choix de la municipalité. Venir aux réunions publiques, y exprimer vos préoccupations et vos suggestions est donc un acte citoyen de grande importance, à la fois pour faire avancer ce qui vous semble primordial pour votre quartier et votre ville et pour permettre aux élus d'être toujours mieux vos représentants.

Voilà plusieurs années que nous pratiquons ainsi et nous en tirons beaucoup d'enseignements pour notre action. Ainsi il nous faut sans cesse améliorer ces rencontres. Vous avez pu constater que nous avons voulu les rendre encore plus accueillantes, plus conviviales et plus riches d'information notamment avec l'utilisation de documents audio-visuels. Elles sont aussi l'objet de comptes rendus écrits que vous recevez, qui sont utiles pour guider notre action.

Ce que vous dites ne reste donc pas lettre morte : que ce soit sur les tarifs municipaux, la fiscalité, l'espace de rencontres, le site internet de la ville, la voirie et l'environnement, nous avons entrepris de nombreuses actions qui ont répondu à vos attentes. Bien entendu tout ne peut pas être résolu ou s'engager du jour au lendemain. L'évolution de l'intercommunalité fait partie des sujets qu'il nous faut davantage travailler avec vous et nous tiendrons avant le vote du budget 2007 une grande réunion d'informations et d'échanges pour vous consulter sur l'avenir de l'agglomération.

Vous le savez, rien n'est jamais acquis sans l'intervention des citoyens. Alors, soyez les bienvenus lors des rencontres publiques dans votre quartier. J'aurai grand plaisir à vous y accueillir.

Jean-Pierre Bosino



10ème anniversaire de la brocante du quartier des Fonds de Montataire



Match de gala entre Saint Quentin Basket-ball (pro b) et JSF Nanterre (pro b) salle Marcel Coene



Eglise Notre-Dame : spectacle des "Bestiolz" pour les journées européennes du patrimoine



Charte d'escalier au 21, rue Gabriel Péri, instaurée en 1996 par Oise-habitat, la charte témoigne d'un engagement mutuel entre l'organisme et les locataires pour améliorer le cadre de vie

Culture

Jusqu'au 11 novembre
mercredis et samedis de 14 h à 17 h
Eglise Notre-Dame
Exposition de peintures
sur Tissu

de Stéphanie Mai-Hanus

«Ma fascination pour le textile Indonésien me conduit régulièrement à Java, où je passe de nombreux moments à expérimenter dans les ateliers traditionnels, le procédé du Batik.

Le Batik est omniprésent dans mes tentures murales ; en petite ou grande quantité, discret ou imposant, il est mélangé à d'autres techniques textiles ou picturales. Il ne s'agit pas uniquement d'Art textile, ni uniquement de peinture mais plutôt d'une association, d'une connivence entre l'acrylique, les fils, le tissage, la broderie, les teintures...

Cette rencontre, à mon sens, éloigne le textile de la désuétude et l'emmène vers de nouvelles expressions»

(Si vous souhaitez venir à un autre moment veuillez téléphoner au 03 44 24 69 97)
Entrée libre



Mardi 7 novembre 20 h 30 Théâtre au Palace

Le Sas

Spectacle intimiste qui traite d'un sujet tabou : la prison. Avec une grande sobriété rendue par la distance que crée la marionnette, on entre dans l'univers de cette femme qui sort après 16 années d'emprisonnement. Tarifs : 4 à 10 €

Vendredi 10 novembre 20 h 30
Musique du monde au Palace

MASTANA

Musique du nord de l'Inde, le Rajasthan. Chants soufis, chants de transe, accompagnés de percussions et du sitar.



Un atelier de découverte des percussions indiennes aura lieu le jeudi 9 novembre 2006 de 18 h à 22 h avec les musiciens.

Entrée libre sur réservation
Tarifs : 4 à 10 €

Mardi 14 novembre 20 h 30 Théâtre au Palace

Les sept jours de Simon Labrosse

Par la compagnie Chenevoy, en résidence à Montataire
Simon Labrosse, optimiste désespéré cherche, sans trouver, les moyens de gagner sa vie. Il invente des métiers qui n'existent pas, mais pourraient être très utiles. Un texte plein d'humour et de dérision.

Tarifs : 4 à 10 €

Vendredi 24 Novembre 20 h 30 Danse au Palace

Hors-champ

Une pièce pour 4 danseurs et 9 moniteurs vidéos pour raconter, en dansant, ce que l'image, la télé, les écrans, font de notre corps dans la société. Comment comprendre ce qui est vrai ? Ce qui est illusion ?

Tarifs : 4 à 10 €

Samedi 25 et dimanche 26 novembre de 14 h à 18 h
Salle du Palace à Montataire
Vidéo Travelling -Montataire

présente

Ecran ouvert sur la ville

27 films à votre choix - Entrée libre

Le billet de la compagnie Chenevoy

Vous pouvez éteindre la télé, le mois d'octobre a annoncé la reprise des activités de la Compagnie Chenevoy à Montataire avec tout d'abord la rentrée des Ateliers Théâtre au Palace :

Le mercredi matin de 10 h à 12 h pour les enfants.

Le mardi soir de 18 h à 20 h pour les ados/adultes.

Il reste encore quelques places pour les retardataires (joindre le service culturel)

La compagnie a aussi participé à la fête du Livre organisée par la bibliothèque de Montataire avec : la lecture de textes sur le thème «célébration du front populaire» et la mise en voix des textes écrits par les Montatairiens sur le même thème !

Attention ! Prenez vos agendas, après Gouvieux, Clermont, Mareuil la Motte, Hainvillers Crisolles et Liancourt, Simon Labrosse s'installe au Palace pour une soirée : «Les 7 jours de Simon Labrosse» de Carole Fréchette se jouera le 14 novembre à 20 h 30.

Petit rappel : Si vous voulez accueillir Simon et ses amis chez vous, contactez le service culturel, il reste des dates pour les représentations en appartement !

Pour ceux qui ont envie d'une soirée originale et conviviale, la compagnie démarre ses «Apéros-théâtre» le 29 novembre au Palace à 19 h : l'occasion de découvrir, autour d'un verre, grâce à une lecture mise en scène, une pièce d'un auteur contemporain.

Deux des auteurs qui seront parmi vous cette saison, Catherine Zambon et Philippe Sabres, ont déjà commencé à rêver sur Montataire et ses habitants. Certains d'entre vous ont peut-être croisé Philippe à la conférence sur l'usine Chausson.

C'est tout ! Mais non, nous poursuivons notre travail avec les Femmes solidaires, le Secours populaire, Jade, la Maison sociale, la bibliothèque, le lycée, le collège, le centre de loisirs....

Vous le voyez la résidence bat son plein !!!

La Compagnie Chenevoy !

De la dignité ouvrière



Pascal Depoorter, Jean-Pierre Bosino, Jean-Pierre Besse lors du débat

La conférence-débat consacrée aux ouvriers de Chausson sous le thème de la dignité ouvrière a réuni une centaine de personnes et permis d'entendre les exposés de l'historien Jean-Pierre Besse et du sociologue Pascal Depoorter ainsi que les témoignages souvent émouvants d'anciens salariés de l'entreprise.

Ouvrier durant douze ans à l'usine Chausson, Monsieur le Maire a ouvert cette soirée avec plaisir et émotion. Il a en effet «goûté» comme des milliers d'autres au travail à la chaîne, s'en rappelant comme d'une «histoire qu'on ne peut oublier. C'est aussi cette expérience du travail à la chaîne associée à l'expérience syndicale, politique qui a permis que le militant communiste soit devenu maire de cette ville».

Jean-Pierre Bosino explique que Chausson a marqué l'ensemble des habitants de Montataire et du Bassin creillois pas seulement parce que des générations entières s'y sont succédées mais aussi et surtout à cause de la formidable réaction des ouvriers, en 1996, lorsque le fameux «plan social» annonce la fermeture de l'entreprise et la mise au chômage de quelques milliers de salariés. Pendant plusieurs semaines, la lutte menée par les ouvriers de Chausson va alimenter les gros titres de la presse nationale et locale. Toute la France ne parle

plus que de Chausson. Les ouvriers avaient décidé qu'il en serait ainsi, espérant que ça empêcherait la fermeture de l'entreprise. Mais lorsqu'ils comprennent que l'entreprise fermera malgré tout, un syndicaliste, «ancien Chausson», se souvient encore de leurs déclarations «Vous allez nous virer mais vous allez nous payer !».

Personne ne croyait que l'usine serait un jour démontée tant son histoire était ancienne, se confondant avec l'histoire industrielle du Bassin creillois.. L'historien Jean-Pierre Besse a ainsi rappelé que Brissonneau, ancêtre de Chausson et spécialisée dans la construction de voitures et wagons de train, sera la dernière grande entreprise à s'implanter dans cette région qui figure dès le début du XXème siècle parmi les grands centres industriels de France, comptant une production très diversifiée avec une main d'œuvre nombreuse et réputée.

Une main d'œuvre qui ne laissera pas échapper 1936 puisque les salariés y déclenchent les premières grèves du Bassin creillois.

Cette expérience du combat et de la contestation va aussi caractériser les générations qui vont se relayer au sein de l'usine Chausson qui succède à Brissonneau, à partir de 1972. On y construit désormais des voitures pour le compte de Renault et Peugeot.

La Floride, l'Ondine, l'Estafette, font la fierté des quelque 4500 ouvriers, origi-

naires du Bassin creillois, du département et de la Somme qui s'activent sur ces véhicules. C'est dire le choc que représente l'annonce du dernier «plan social», en 1996. On ne comprend que mieux l'ampleur du mouvement mené par les salariés de l'usine que Pascal Depoorter qualifie de lutte pour la dignité ouvrière. Sociologue, il a construit sa thèse de doctorat autour de l'exemple Chausson à partir du point de vue des ouvriers, «les oubliés de l'histoire» comme il les appelle. Pour Pascal Depoorter, c'est cette dignité ouvrière qui lie les générations qui se sont succédées à ces «chaînes de travail» de 1960 à 1996. Une dignité acquise dans les luttes sociales qui marquent l'histoire de l'usine, la plus fameuse étant la mobilisation de 1996. Lorsqu'ils manifestaient, un «ancien-Chausson» se souvient encore de la solidarité et du soutien que la population du bassin leur témoignait, «les gens nous répétaient qu'il fallait qu'on se batte » tant leur lassitude de voir fermer les usines, les unes après les autres, était à son comble.

Difficile de ne pas faire le lien avec l'état de mobilisation aujourd'hui.

Alors que nous sommes dans une configuration analogue à celle de la fin des années 80, les réactions restent-elles très timides ou comme l'explique Pascal Depoorter, sommes-nous face à des luttes «ayant pris de nouvelles formes qu'on ne voit pas forcément» ?

Il n'empêche que chacun est reparti avec du courage pour continuer à agir pour le maintien des usines encore présentes et la nostalgie d'une certaine lutte... Vous savez bien, celle des ouvriers d'une entreprise qui s'appelait Chausson...



Parmi les participants, des anciens salariés de Chausson sont intervenus

L'action municipale po



Jean-Pierre Bosino, Claude Couallier avec Marie-George Buffet, Députée, ex-ministre ont rencontré des salariés d'Arcelor le 13 octobre dernier

Le triomphalisme du gouvernement en matière d'emploi est loin de trouver une illustration concrète dans le vécu des Montatairiens et plus largement des habitants du sud de l'Oise et du pays. Depuis plusieurs années l'industrie est gravement mise en cause avec des fermetures d'activités ou d'entreprises entières.

A Montataire, la cessation du recuit-continu à Arcelor et le projet de fermeture du laminoir ont conduit à 440 suppressions d'emploi. Le rachat d'Arcelor par Mittal a été annoncé comme un grand pas pour l'industrie de l'acier, après une bataille financière acharnée, le groupe qui s'est constitué devient leader mondial dans ce secteur. Pour autant cela signifie-t-il que les nouveaux dirigeants vont choisir de développer une stratégie industrielle basée sur l'emploi et les investissements ou au contraire poursuivre une orientation strictement fondée sur une logique financière ? (voir en encadré le courrier du maire et du conseiller général de Montataire) Le rachat prévu de l'usine Still de Montataire par un fonds de pension n'est pas davantage rassurant

d'autant que cette entreprise a aussi opéré à des licenciements ces derniers mois.

A Akzo-Nobel, une nouvelle stratégie d'indépendance des unités de production s'est traduite aussi par la suppression d'emplois. Goss international, ex-Heidelberg, qui produit des rotatives de presse ultra modernes aurait pour l'instant un carnet de commandes qui permet d'envisager une activité à plein régime pour les prochains mois. Cependant cela n'a pas conduit à des embauches sur des postes qui ne soient pas précaires. La pression à laquelle sont soumises nos industries sous l'effet d'une politique ultra-libérale est une épée de Damoclès qui menace les salariés, les collectivités locales, les richesses nécessaires au développement social

Le forum des métiers pour l'emploi des jeunes

Dans ce contexte, les élus de Montataire entendent poursuivre le rassemblement de leurs concitoyens. Pour répondre à la préoccupation des jeunes en recherche d'emploi, ils ont organisé en avril dernier avec différents partenaires, un Forum des métiers pour l'emploi qui a connu un véritable engouement au coeur même du quartier des Martinets. Plus de 700 jeunes y ont participé. Ils ont eu l'occasion de rencontrer directement des chefs d'entreprises. Le jour même 20 jeunes ont été recrutés et 30 % des participants ont pu obtenir un rendez vous avec le responsable du recrutement de l'entreprise. Quant aux représentants des entreprises, ils ont affiché une grande satisfaction, tous ayant estimé qu'ils ont trouvé des profils intéressants et une très bonne qualité des échanges. Comme quoi il faut se garder des stéréotypes sur la jeunesse, trop souvent véhiculés par les grands médias. Une initiative bienvenue qui devrait avoir des suites ces prochaines semaines avec une nouvelle mobilisation des élus, des partenaires et des jeunes.



Au printemps, 700 jeunes ont participé à Montataire au forum des métiers pour l'emploi



Pour
L'intégralité de

L'an Deux M
en séance o
Montataire.

ETAIENT I

- M. RAYMO

- M. BOYER

(à partir de

ETAIENT

M. GODAR

représentée

ETAIT AB

ETAIENT

SECRETA

CON

projets -

Le conseil

études pr

l'agglomér

autorise M

du Conse

CON

tie d'em

gnations

Le conse

lées dans

CON

tie com

consign

Le conse

lées dan

SAL

Le cons

municip

DRO

Le cons

des tax

DRO

tion de

Le cons

ordina

DO

Le con

Dotati

Sur l'emploi se poursuit

L'insertion dans les chantiers des Projets de rénovation urbaine et sociale

Les chantiers concernés par les projets de rénovation urbaine et sociale comme à Montataire peuvent faire l'objet avec les entreprises du bâtiment et de travaux publics de clauses spécifiques pour l'insertion. Les élus de Montataire veillent à l'application de ces dispositions pour les chantiers qui vont démarrer sur notre commune. Par ailleurs une entreprise du bâtiment comme Quille annonce son intention de recruter 250 personnes sur son territoire national et à tous les niveaux de qualification. Le Maire de Montataire a proposé à celle-ci d'organiser une rencontre pour examiner les recrutements possibles. Avec l'ANPE, la mission locale de la vallée de l'Oise, l'association Jade, les élus entendent renforcer leur action pour ces mises en relation entre jeunes et entreprises.



Et maintenant à Arcelor-Mittal ?

Dans le sens de l'intervention du maire de Montataire auprès de M. Mittal, PDG du nouveau leader mondial de l'acier, il est indispensable d'agir pour le développement industriel de l'usine de Montataire avec la perspective que celle-ci, notamment grâce à l'atout que constitue son centre de recherche, puisse s'inscrire dans la constitution d'un pôle automobile.

Les masses colossales d'argent annoncées par le nouveau groupe devraient pouvoir servir à l'emploi, au maintien du laminoir et à la réouverture du recuit-continu. Aux salariés, aux élus et à la population de poursuivre leur mobilisation pour développer sur notre territoire une industrie garantissant l'avenir.

Lettre de Monsieur de Maire et du Vice Président du Conseil général à M. Mittal

Monsieur Lakshmi N. MITTAL
Président Directeur Général
GROUPE MITTAL Site industriel de Gandrange B.P. 3
57300 AMNEVILLE

Montataire, le 18 septembre 2006

Monsieur le Président Directeur Général,

C'est aujourd'hui 18 septembre que le titre du nouveau groupe Arcelor-Mittal va être introduit en Bourse opération confirmant sur le marché la fusion entre les deux groupes.

Ainsi cette fusion conduit le groupe Arcelor-Mittal à devenir le premier groupe mondial sidérurgique.

L'usine de Montataire est donc désormais placée sous l'autorité de vos décisions. Je veux rappeler combien cette usine représente d'excellentes compétences de l'ensemble de ses salariés pour fabriquer des produits de grande qualité qui ont fait sa renommée avec de surcroît l'existence en son sein d'un centre de recherche automobile amené à développer des synergies importantes dans ce secteur. C'est toute une histoire industrielle de plus de 200 ans qui a abouti à ce savoir-faire. C'est donc un atout considérable que nous entendons défendre avec les salariés et la population.

C'est la raison pour laquelle, avec la majorité des élus de notre grand bassin creillois, nous n'avons pas accepté les décisions qui ont été prises ces derniers mois de licencier 440 salariés en fermant le recuit continu et en prévoyant la cessation d'activité du laminoir. Nous pensons toujours que ces décisions doivent être revues et que la nouvelle configuration financière du groupe doit conduire à une stratégie de développement industriel qui permette de revenir sur ces décisions, et d'engager des investissements pérennisant l'activité, de créer des emplois.

Comme nous l'avons toujours montré, nous sommes aux côtés des salariés et des populations pour défendre et développer ce bel outil industriel qu'est l'usine de Montataire.

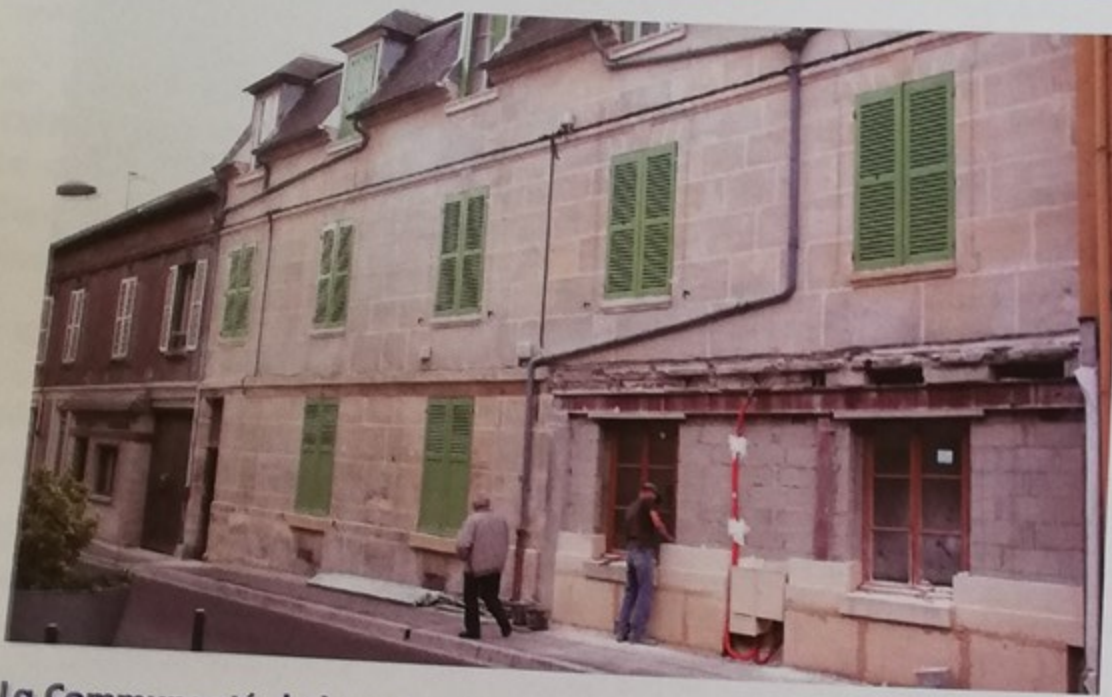
Aussi nous demandons à la direction du groupe d'informer les salariés, les élus et la population, des projets qu'elle entend développer pour l'avenir de la production à Montataire. En ce sens, nous sommes disposés à une rencontre avec vous, les représentants des salariés et les pouvoirs publics qui de notre avis devrait s'organiser dans les délais les meilleurs afin de lever toutes les inquiétudes qui s'expriment à ce jour, à la fois préjudiciables à l'image de l'entreprise et aux synergies qui pourraient se développer notamment autour de la création d'un pôle automobile dans notre région et auquel l'usine de Montataire pourrait contribuer de manière décisive.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président Directeur Général, à l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Pierre BOSINO
Maire de Montataire
Président du GEP
des Vallées Brethoise

Alain BLANCHARD
Maire de Saint-Leu d'Esserent
Vice-Président du Conseil général

Amélioration de l'habitat



La Communauté de l'agglomération creilloise (CAC) a lancé une nouvelle opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH) au début de l'année 2006 afin, principalement, de lutter contre l'habitat indigne.

Cette opération vise à inciter, grâce à une aide financière, les propriétaires d'immeubles anciens à remettre des logements vacants sur le marché et en état leur façade, voire la rénovation intérieure. Il s'agit là de la deuxième du genre puisqu'une première opération avait été menée entre 1999 et 2002 et avait ainsi permis de réhabiliter 322 logements, la remise sur le marché de 54 logements vacants et la rénovation de 68 façades.

Ce dispositif s'inscrit dans la démarche de la CAC de redessiner l'image urbaine de l'agglomération notamment par le biais du plan de rénovation urbaine et sociale qui a notamment conduit au programme de démolition et de reconstruction de la cité Jules Urhy, avec l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine).

Cette seconde OPAH doit permettre d'agir notamment sur le prix des loyers pratiqués

dans le secteur privé puisque la subvention en question est accordée proportionnellement au plafonnement du loyer. Plus le propriétaire le plafonne bas, plus la subvention est importante. Maîtriser les loyers est en effet un moyen efficace pour maintenir les familles les plus modestes dans leur logement.

Les conditions

Peut prétendre à cette aide tout propriétaire, occupant ou bailleur, personne physique ou personne morale, d'un ou plusieurs immeubles situés sur le périmètre retenu.

Pour ce qui est des immeubles ou maisons individuelles, il doit s'agir d'immeubles privés ou maisons individuelles à usage principal d'habitation construits avant le 1er janvier 1985, occupés ou non, dont la ou les façades et/ou le mur de clôture sont visibles d'une voie publique.

Les travaux subventionnés concernent le ravalement, la restauration ou la réfection des façades et des annexes de celles-ci.

Les habitations construites avant le 1er janvier 1940 sont subventionnées jusqu'à 30 % du montant des travaux à hauteur de 10 000 € et celles construites entre le 1er janvier 1940 et le 1er janvier 1985 sont

également subventionnées jusqu'à 30 % du montant des travaux mais avec un plafond de 6 666,67 €

Les habitations concernées doivent être situées dans un périmètre déterminé.

Il appartient à la commission communautaire présidée par le Président de la CAC ou son représentant de donner son accord dans un délai de deux mois à compter du dépôt du dossier complet à la CAC.

Le cabinet «page 9», désigné par la CAC pour assurer le suivi de cette opération, est chargée de vous apporter gratuitement son conseil pour votre projet travaux et vous aide à monter votre dossier de demande de subvention.

Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'association en téléphonant au 06 80 51 58 81 ou 03 44 03 00 28.

La rénovation des façades commerciales

Parallèlement aux ravalements des façades d'habitat, une aide à la rénovation des vitrines et enseignes commerciales sur des axes stratégiques des communes a été également mise en place.

Cette subvention concerne les travaux de réfection ou de modernisation de vitrines et de devantures, d'installation d'auvents, d'éclairages, de luminaires, de création d'enseignes.

À Montataire, les commerces installés dans les rues Jean Jaurès, de la République et la place Auguste Génie peuvent prétendre à cette aide.

Pour les vitrines et les devantures, le taux de la subvention est égal à 20 % du montant des travaux avec un plafond de 12 500 €.

Pour les enseignes et accessoires, le taux de subvention est de 30 % du montant des travaux avec un plafond de 2 500 €.

Comme pour l'habitat, «page 9» gère le suivi des dossiers et c'est la commission communautaire qui donne son accord aux demandes de subvention.

Voyage

À l'occasion chanteurs, d'élus compo le maire, Bissangou e ainsi qu'une cinq pomp rendues à Fi Nous avons questions Bissangou et leur séjour.



Que représente yeux ?

On sent qu'au jumelage, des entre les habi Montataire. Il e entre les Maire municipaux de On rencontre niveau de la so services aux personnes han Et c'est très en culturel. En ce qui no premier voyage une ville qui s de couleurs. On a pu disc

Voyage à Finsterwalde

À l'occasion de la fête des chanteurs, une délégation d'élus composée de Monsieur le maire, de Marie-France Bissangou et Pascal D'Inca ainsi qu'une délégation de cinq pompiers se sont rendus à Finsterwalde. Nous avons posé quelques questions à Marie-France Bissangou et Pascal D'Inca sur ce jour.

habitants de Finsterwalde ont vécu la chute de l'empire soviétique. Cela a provoqué un exode massif car les gens n'avaient plus de travail. On a d'ailleurs été frappé par le nombre de logements vides.

Et de manière plus anecdotique, avant la chute, apparemment tous les immeubles étaient gris alors qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de couleurs.

À l'occasion de la fête des chanteurs, une rue de Montataire a été inaugurée. Comment l'avez-vous ressenti cet événement ?



Que représente ce jumelage à vos yeux ?

On sent qu'au bout de quarante ans de jumelage, des liens solides se sont créés entre les habitants de Finsterwalde et Montataire. Il existe une réelle complicité entre les Maires et les différents services municipaux des deux villes.

On rencontre une certaine similarité au niveau de la solidarité : développement de services aux personnes âgées, aux personnes handicapées.

Et c'est très enrichissant d'un point de vue culturel.

En ce qui nous concerne, c'était notre premier voyage et nous avons découvert une ville qui s'est bien développée, pleine de couleurs.

On a pu discuter de la manière dont les

avare d'explications car il connaît bien la ville. Cela a permis de rendre la barrière de la langue moins gênante.

C'est bien qu'un tel jumelage continue à vivre et à se développer. C'était très agréable, nous sommes ravis d'avoir fait le voyage.

Le caporal Bourdonnet nous livre ses impressions sur son séjour en Allemagne

Comment vivez-vous cet échange avec les pompiers de Finsterwalde ?

C'est d'abord une relation de fraternité et c'est toujours très intéressant de voir comment travaillent les autres. La grande différence avec les pompiers de Finsterwalde est qu'ils ne font pas de secours à personnes contrairement à nous.

Par exemple, lors d'un accident de la route, ils vont intervenir pour protéger le véhicule et la route, découperont la voiture si nécessaire mais si une personne est blessée, ils appelleront une ambulance pour la secourir alors que nous, nous transportons aussi les personnes blessées.

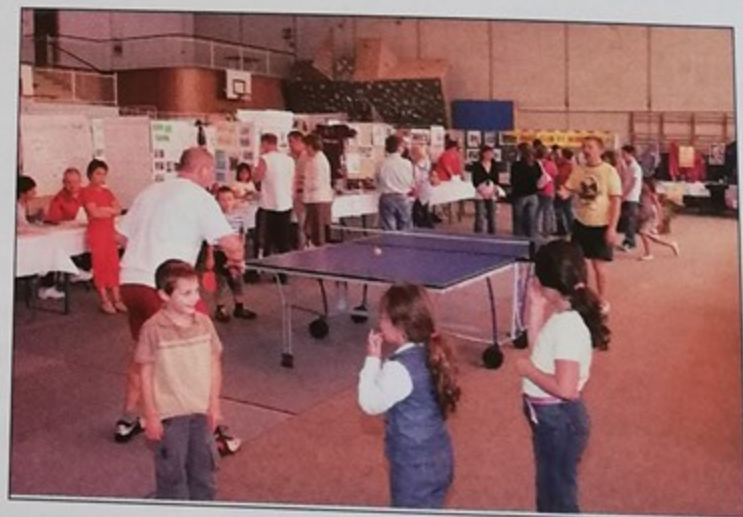
Nous sommes volontaires et nous percevons une indemnité, eux sont bénévoles et bénéficient d'une réduction d'impôt.

Vous étiez hébergés dans des familles de pompiers, comment cela s'est-il passé ?

Très bien, très chaleureux. Comme c'était mon premier voyage en Allemagne, j'appréhendais un peu car je ne parle pas l'allemand. C'est vrai qu'une fois sur place, l'accueil était tellement chaleureux que ça n'a plus été un problème. Et l'épouse d'un collègue qui parlait assez bien l'allemand nous a beaucoup aidés. Mais quand nous étions seuls avec la famille, on se débrouillait avec les «petits mots» et le dictionnaire. Au bout de deux jours et demi, des rapports très forts se sont tissés. On a eu du mal à se quitter. J'y retournerai dès que possible.

Forum des associations

Quelques clichés du forum des associations qui s'est tenu le 9 septembre à la salle Marcel Coene et qui a connu un succès mérité permettant à de nombreux Montatairiens de s'inscrire aux activités.



consu
La priv
projet d
sont éc
réponse
sont pe
aussi en
Ce pro
l'appro
gaz et
général
contre.
des tari
déjà au
enrichir
naires p
Nous so
géant d
commis
concurr
eraient l
prise pu
propriété
financier
Les par
aussi to
dénonce
démocr
Ce dom
l'énergie
l'eau ou
de la sph
Pour la
maîtrise
public a
d'EDF e
place d
l'énergie
tion.
Nous no
municipa
de ces en
motion,
adressée a
au 1^{er} Mir
et exigea
tranché p
Gr

Groupe communiste et républicain

GDF : le peuple doit être consulté

La privatisation de Gaz de France et le projet de fusion avec Suez (au moment où sont écrites ces lignes) n'apporte aucune réponse aux problèmes énergétiques qui sont posés aujourd'hui en France mais aussi en Europe.

Ce projet n'assure, pas la sécurité de l'approvisionnement en gaz, ni le prix du gaz et de l'énergie pour les usagers en général, ni l'égalité de traitement. Par contre, ce qui est sûr, ce sont les hausses des tarifs (dans cette perspective, ils ont déjà augmenté de 30% en 18 mois) qui augmentent encore plus les gros actionnaires privés. Nous sommes loin de la constitution d'un géant de l'énergie et les exigences des commissaires européens, au nom de la concurrence libre et non faussée, accélèreraient le dépeçage d'une splendide entreprise publique (dont les français sont tous propriétaires) pour la livrer aux marchés financiers.

Les parlementaires communistes mais aussi toute la gauche, au parlement, dénoncent ce prétendu débat. Un déni de démocratie!

Ce domaine d'intérêt général qu'est l'énergie et de la même manière ceux de l'eau ou de la santé, nécessite de les sortir de la sphère marchande.

Pour la placer sous le contrôle et la maîtrise publique en constituant un pôle public avec la fusion 100% publique d'EDF et GDF, complété par la mise en place d'une agence européenne de l'énergie assurant une véritable coopération.

Nous nous réjouissons que le conseil municipal du 9 octobre dernier, conscient de ces enjeux ait voté unanimement une motion, proposée par notre groupe, adressée au Président de la République et au 1^{er} Ministre, reprenant ces propositions et exigeant un véritable débat national tranché par référendum.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Tout le monde en parle

C'est officiel depuis le 21 octobre dernier: Montataire vient de remporter la première place du concours des Villes et Villages Fleuris (catégorie Villes de 5001 à 15000 habitants). Le travail quotidien des employés municipaux chargés des Espaces Verts mais aussi des ilotiers de notre ville est enfin récompensé. A Montataire, nous faisons beaucoup pour l'Environnement sous l'impulsion de Patrick Boyer, conseiller municipal délégué mais c'est aussi vrai que nous avons encore beaucoup à faire notamment au niveau du développement durable. Nous n'avons ainsi aucune piste cyclable à Montataire et aucun bâtiment municipal ou logement HLM n'est pourvu de chauffe-eau solaire ou bien de panneaux solaires. Le nombre de véhicules propres se compte sur les doigts d'une seule main (GPL ou électriques) alors que le parc automobile de la ville est plutôt conséquent. Nous vous informons très régulièrement par l'intermédiaire du magazine municipal (10 numéros par an) et il serait peut-être temps de limiter les autres opérations de communications coûteuses et polluantes puisque la plupart des informations peuvent très bien trouver leurs places dans «Vivre». Nous devons aussi réfléchir à la mise en place du ramassage des déchets verts comme cela existe par exemple à Saint-Vaast-les-Mello ou bien faire un test grandeur nature avec des composteurs mis à disposition d'habitants. De même, nous allons entreprendre une campagne sur le civisme pour rappeler que les encombrants ne doivent pas être déposés sur la voie publique le jour de son choix mais uniquement la veille du jour de ramassage, que les conteneurs de tri sélectif ne doivent servir que pour le papier et le plastique et non pas être un conteneur supplémentaire pour les ordures ménagères; que les poubelles doivent être rentrées dès le passage de la benne ou au plus tard le soir même et ne pas rester en permanence dans la rue. De même les déjections canines n'ont pas leur place sur nos trottoirs tout comme les détritiques de fast-food que nous retrouvons trop souvent sur nos espaces verts. Si la prévention et la dissuasion ne suffisent pas, nous devons aussi réprimer ces comportements mais nous en reparlerons très bientôt.

Stéphane GODARD
Maire adjoint Finances
et Maintenance du Patrimoine

Tribune libre

Groupe «Montataire Pour Tous»

Madame, Monsieur

Vous avez entre les mains le magazine VIVRE de la ville de Montataire du mois de novembre, Jean-Paul Legrand est le rédacteur en chef de la publication (et aussi Directeur de cabinet de Monsieur le Maire) Jean-Pierre Bosino est le Directeur de la publication (et aussi Maire de Montataire).

Vous êtes à la page : «Page ouverte à l'expression des groupes du Conseil Municipal Tribune Libre»

Bien que vous prêtiez beaucoup d'attention et d'intérêt à lire notre colonne, sachez que régulièrement depuis 2003, celle-ci fait l'objet «d'aménagement» : Changer la formulation, retirer une phrase, écourter le texte, bref revoir notre copie.

Afin que vous puissiez prendre connaissance de l'intégralité de notre colonne, nous vous proposons plusieurs possibilités :

Venir retirer le texte le samedi matin en Mairie lors de notre permanence de 10 h à 12 h ou en faire la demande :

Par téléphone au 03 44 25 22 53
ou 06 03 80 65 80

Par mail à :

jeanpierremercier@hotmail.fr

Par courrier à «Montataire Pour Tous»

BP 50209 - 60762 Montataire Cedex

Et prochainement sur le blog que nous ouvrirons sur Internet ou dans la presse de notre région.

Dans l'attente du plaisir de vous informer, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre Mercier

Merci de nous faire part de vos réactions à
jeanpierremercier@hotmail.fr

Note de la rédaction :

Chaque groupe est responsable du contenu de cette tribune libre, dans le cadre du respect de la délibération du 27 février 2003 votée à l'unanimité par le conseil municipal. M. le Maire en sa qualité de Directeur de la publication veille au respect de cette délibération.

Etat-civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Août 2006

ALLOUACHE Adam, le 16.

Septembre 2006

ELTAYEB Hamza, le 4,
GOUPIL Clara, le 9,
AZAHAF Imane, le 13,
ELOMRANI Mehdi, le 15,
AMIRI Radya, le 19,
DROUART Sheyenne, le 22.

Ils se sont mariés

Septembre 2006

DION Gabriel et KATUSUEKIKO Biku, le 9,
FEUILLETTE Johnny et HERMANS Carine, le 16,
GOBLET Philippe et HARDIVILLEZ Catherine, le 22,
KILIÇ Sevki et KILIÇ Gürcü, le 22.

Ils sont décédés

Août 2006

BLONDEL Jacques, 84 ans, le 25.

Septembre 2006

CHOLET Jacqueline, 82 ans, épouse SCHMITT, le 2,
KISMOUNE Bouzid, 89 ans, le 10,
POINTIN Robert, 56 ans, le 10,
BEAUVAIS Jacques, 55 ans, le 13,
GROTTO Raoul, 79 ans, le 16,
JULITTE Anna, 86 ans, veuve CHÂTELAIN, le 18,
SELVA Corinne, 44 ans, le 19.

Brèves

Brèves

Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

Remises des cartes et commande de plants pour 2007 se fera les Samedi 18 et 25 novembre 2006

De 9h à 12h et 15h à 17h

Au local de l'ancienne ferme Vasseur à côté du garage RENAULT

N'oubliez pas votre ancienne carte 2006

Passées ces dates retrait du jardin

A l'assaut du Mont Blanc



Franchissement des frontières par les mineurs de nationalité française

L'enfant mineur de nationalité française, quel que soit son âge, doit se munir d'un titre d'identité et de voyage pour un déplacement ou un séjour à l'étranger.

Il doit être en possession :

- d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité s'il voyage en compagnie de l'une des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale;
- d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire, ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire) s'il voyage seul ou avec des tiers.

Il peut également lui être établi un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement). En cas de doute sur les documents nécessaires, il est conseillé de se renseigner au préalable auprès du Consulat du pays concerné ou du voyageur.

Rappel : la simple production d'un livret de famille, d'un acte de naissance ou d'une déclaration de perte ou de vol de titre d'identité délivré par un commissariat de police français ne permet pas d'identifier un enfant et ne suffit en aucun cas pour voyager.

Le 25 août 2006 à 19 h 00, trois coureurs à pied, un de Montataire et deux travaillant dans l'entreprise GOSS international ont participé à une course de 158 kms et 8639 mètres de dénivelé positif dans le massif du Mont Blanc.

Cette course appelée Ultra Trail du Mont Blanc qui se déroulait sur trois jours qui traversait trois pays (France, Italie et Suisse) est limitée à 45 heures.

Félicitations à ces 3 coureurs :

Marc BARRIER, catégorie vétérans 1,

qui a terminé en 36 h 28 mn et s'est classé 350ème sur 1152 arrivants sur 2500 concurrents au départ et 163ème dans sa catégorie.

Jean CARPENTIER, catégorie vétérans 2, qui a terminé en 38 h 44 mn et s'est classé 522ème et 61ème dans sa catégorie.

Philippe HENWOOD, catégorie vétérans 1, qui a terminé, 38 h 44 mn et classé 523ème et 235ème dans sa catégorie.

Mon quartier
 mon avis
 à la ville



CALENDRIER DES RÉUNIONS PRÉPARATION DU BUDGET 2007

Les quartiers

Fonds de Montataire
 Danièle Casanova
 Henri Wallon
 Paul Langevin
 Maurice et Lucie Bambier
 Jacques Decour
 RCCEM
 Joliot Curie
 Résidence Hélène
 Libération
 Centre de loisirs

Lieu

Salle Fonds de Nogent
 École D. Casanova
 École H. Wallon
 École P. Langevin
 École M. et L. Bambier
 Salle Elsa Triolet
 Salle RCCEM
 École Joliot Curie
 Salle R. Hélène
 Salle Libération
 Salle centre de loisirs

Dates

Mercredi 18 octobre
 Mardi 24 octobre
 Vendredi 27 octobre
 Vendredi 3 novembre
 Jeudi 9 novembre
 Mardi 14 novembre
 Mercredi 15 novembre
 Vendredi 24 novembre
 Jeudi 30 novembre
 Jeudi 7 décembre
 Mardi 12 décembre

Heures

18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30
 18 h 30

Réunions spécifiques

Associations
 Enseignants
 Commerçants

Espace Elsa Triolet
 Espace Elsa Triolet
 Sous sol mairie

Mardi 7 novembre
 Jeudi 16 novembre
 Lundi 20 novembre

18 h 30
 17 h 00
 17 h 00

Réunion "Jeunes"

Salle Elsa Triolet

Jeudi 23 novembre

18 h 30



La démocratie en actes

La participation des habitants c'est aussi tout au long de l'année la réunion de groupes de travail partenariaux auxquels sont invités les habitants concernés et qui traitent de divers aménagements urbains, d'espaces publics et de sécurité routière.